

Rédacteur(s) :

Etienne VENDEVILLE (Kurt Salmon)

Destinataires :

Mathieu PRZYBYLSKI (DHUP)
Jean-Max BOYER (DHUP)
Emmanuel PAURD (CDC)
Jean-Pierre SCHAEFER (CDC)
Michèle PFRIMMER (CDC)
Olivier LANDEL (ACUF)
Claire DELPECH (ADCF)
Dominique BELARGENT (USH)
Antoine FERRE (USH)
Michel AMZALLAG (USH)
Vincent DEMOULIN (DREAL – Pays de Loire)
Jean AUDOUIN (DREAL – Pays de Loire)
Michèle GADEA (DHUP)
Mireille EVENOT (USH – Pays de Loire)
Augustin ROSSI (ADF)
Antoine FERRE (USH)
Hélène DADOU (DHUP)
Havva KELES (DGALN – QC4)
Jérémy ROBIN (USH – Pays de Loire)
Yann LUDMANN (DHUP)

Copie :

Géraldine D'ARRIGO (DHUP)

OBJET : *SI des Aides à la Pierre – Nantes - Présentation du portail SPLS du 03/07/2012*

Etaient présents :

Hélène DADOU (DHUP)
Mathieu PRZYBYLSKI (DHUP)
Dominique BELARGENT (USH)
Claire DELPECH (ADCF)
Mireille EVENOT (USH – Pays de Loire)
Jérémy ROBIN (USH – Pays de Loire)
Isabelle VALADE (DREAL – Pays de la Loire)
Arnaud HERVE (DREAL – Pays de la Loire)
Jean AUDOUIN (DREAL – Pays de Loire)
Linsay JEGOU (DREAL – Pays de Loire)
Michèle GADEA (DHUP)
Yann LUDMANN (DHUP)
Etienne VENDEVILLE

Kurt Salmon

Version définitive du 28 septembre 2012.

Sommaire

INTRODUCTION PAR LA DREAL PDL ET ORDRE DU JOUR	3
1. PARTIE 1 : EXPERIMENTATION SPLS EN REGION PAYS DE LA LOIRE	3
1.1 RAPPELS DES ENJEUX DE LA MISE EN PLACE DE SPLS	3
1.1.1 <i>Le contexte</i>	3
1.1.2 <i>Les enjeux</i>	4
1.1.3 <i>Quel intérêt pour les acteurs ?</i>	4
1.1.4 <i>Les prochaines évolutions</i>	4
1.2 ATTEINTE DES OBJECTIFS DE L'EXPERIMENTATION : BILAN - DREAL PAYS DE LA LOIRE	4
1.3 RETOUR D'EXPERIENCE DES SERVICES ETAT, DELEGATAIRES ET MAITRES D'OUVRAGE	5
1.4 ECHANGES / QUESTIONS DIVERSES	5
1.5 CONCLUSION :	8
2. DEUXIEME PARTIE : COMITE DE PILOTAGE	9
2.1 ECHANGE SUITE A LA PRESENTATION DE L'AVANCEMENT DE L'EXPERIMENTATION AUX ACTEURS DE L'HABITAT PDL	9
2.2 INFORMATION DE L'USH SUR LE LANCEMENT D'UNE DEMARCHE D'EVALUATION DU PORTAIL SPLS AUPRES DES BAILLEURS	10
3. PROCHAINES ECHEANCES	11
3.1 LES ACTIONS EN COURS OU A VENIR	11
3.2 LES GRANDS JALONS :	11

INTRODUCTION PAR LA DREAL PDL ET ORDRE DU JOUR

- La séance de travail du 03 juillet 2012 avait à l'ordre du jour les points suivants :
 - 14h00 - 16h00 : Expérimentation SPLS en région Pays de la Loire
 - **14h00 - 14h20 : Rappels des enjeux de la mise en place de SPLS** (*Hélène DADOU sous directrice des politiques de l'Habitat*)
 - **14h20 - 14h45 : Atteinte des objectifs de l'expérimentation : Bilan - DREAL Pays de la Loire** (*Arnaud HERVE chef de la division politique de l'Habitat DREAL PDL*)
 - **14h45 - 15h45 : Retour d'expérience des services Etat, délégués et maîtres d'ouvrage**
 - **15h45 - 16h00 : Questions diverses**
 - 16h30 - 18h00 : COPIL SPLS (restreint)
 - **échanges sur le bilan de l'expérimentation**
 - **conditions à réunir avant de débiter la généralisation du service**
 - **décision sur le principe de généralisation du service et premières pistes organisationnelles**
 - **questions diverses**

Après une brève présentation des acteurs par Isabelle VALADE de la DREAL Pays de la Loire, l'assemblée assiste à l'intervention d'Hélène DADOU responsable au sein de la DHUP de la mise en œuvre des politiques publiques de l'habitat.

1. PARTIE 1 : EXPERIMENTATION SPLS EN REGION PAYS DE LA LOIRE

- **Rappels des enjeux de la mise en place de SPLS** (*Hélène DADOU sous directrice des politiques de l'Habitat*)
- **Atteinte des objectifs de l'expérimentation : Bilan - DREAL Pays de la Loire** (*Arnaud HERVE chef de la division politique de l'Habitat DREAL PDL*)
- **Retour d'expérience des services Etat, délégués et maîtres d'ouvrage**
- **Questions diverses**

1.1 RAPPELS DES ENJEUX DE LA MISE EN PLACE DE SPLS

1.1.1 Le contexte

Hélène DADOU souligne que le **contexte est propice à la réussite du projet** et ce pour quatre bonnes raisons : (*cf support de présentation « PPTCopilSPLSnantes0307.ppt »*)

1. un SI qui a fait ses preuves :

Hélène DADOU se base sur deux exemples concrets afin d'illustrer ses propos :

- *Premier exemple :*

Le 16 janvier 18h clôture de Galion pour figer la situation des opérations de programmation 2011. Moins de 24 heures après, soit le 17 janvier à 15h, le système d'information a permis la diffusion des résultats au cabinet du ministère sur le financement du logement.

- *Deuxième exemple :*

Grâce au SI mis en place, il est possible d'éditer et de diffuser le bilan des logements aidés qui est un résumé des informations issues du SI (2 tomes).

Hélène DADOU remercie l'ensemble des acteurs qui renseignent le SI et qui contribuent ainsi à la performance du système d'information.

2. un projet partenarial regroupant :

Réseau des acteurs de l'habitat, Caisse des dépôts et Ministère du logement

3. **un projet basé sur le volontariat des acteurs (État, délégataires et Maîtres d'ouvrage) pour l'expérimentation au sein de leur région.**
4. **un projet au service des acteurs :**
 - Pour les collectivités : suivi partagé de la programmation
 - Pour les bailleurs : Suivi des demandes de programmation et restitution de la situation des opérations déjà financées.

1.1.2 Les enjeux

Dans un second temps, Hélène DADOU rappelle que **l'enjeu principal du SPLS est d'enrichir les données de bout en bout de la chaîne de programmation** dans le but :

- **En amont :**
 - de formaliser les données de programmation des aides (informations générales et informations techniques)
 - de faciliter la comparabilité des politiques de programmation d'une collectivité à l'autre
 - pour les délégataires, le portail est avant tout un outil de pilotage de la programmation
- **En aval :**
 - de produire des indicateurs sur l'avancement de la programmation au sein des territoires et de sa consolidation au niveau national

1.1.3 Quel intérêt pour les acteurs ?

Au travers de ce projet :

- Les délégataires devraient être en mesure de disposer d'un outil de pilotage de la délégation des aides à la pierre
- L'Etat d'un outil de suivi « en temps réel »,
- Les bailleurs sociaux d'une meilleure visibilité sur la programmation

- La plateforme permettra en outre le partage de données concernant la programmation .

1.1.4 Les prochaines évolutions

- **Dématérialisation** des procédures de financement des logements sociaux
- **Traçabilité des opérations** de la programmation jusqu'à la mise en service et au solde financier et comptable
- **Mise en perspective** avec les autres SI logements :
 - l'offre et la demande : gestion de la procédure du droit au logement opposable (COMDALO), Numéro unique.
 - le flux des logements financés (SISAL) et le stock : Répertoire des logements locatifs sociaux (RPLS)

1.2 ATTEINTE DES OBJECTIFS DE L'EXPERIMENTATION : BILAN - DREAL PAYS DE LA LOIRE

Arnaud HERVE, chef de la division politique de l'Habitat DREAL PDL, présente l'état d'avancement de l'expérimentation à fin juin rappelant :

- Le cadre du test : période, périmètre et acteurs
- Différentes phases d'accompagnement du test
- Les premiers retours sur le site d'information SPLS
- Le point sur l'état d'avancement de l'accès au portail SPLS et des opérations intégrées au regard de la programmation réelle à fin juin

1.3 RETOUR D'EXPERIENCE DES SERVICES ETAT, DELEGATAIRES ET MAITRES D'OUVRAGE

- **Les premiers enseignements sont que :**
 - le site d'information est apprécié
 - les informations sont accessibles
 - les guides sont téléchargés

L'ensemble des retours des différents acteurs est présenté dans le support ci après
cf : « AH diaporama SPLS - 3 juillet.pdf »

Intervention de Mathieu PRZYBYLSKI apportant quelques éclairages :

- **Concernant les problèmes techniques**
 - Codification alphanumérique pour le permis de construire
 - Nature de logement : association des bénéficiaires
 - Gestion des opérations VEFA : en septembre, ajout de la donnée
 - Hiérarchisation de la programmation
 - Saisie du scoring des opérations à travers le portail
- **Concernant les évolutions**
 - Disponibilité des données sur SISAL
 - Mise en place des natures de financement supplémentaire, notamment le PSLA
 - Mise à disposition de la fonctionnalité « Recherche de demande de programmation par commune » si le planning le permet, en décembre.
 - Possibilité de gérer des habilitations multiples pour certains utilisateurs en cours de diagnostic avec le ministère.
- **Concernant la gestion des demandes**
 - La conduite du changement relève de l'organisation interne
 - La complétude des informations demandées est nécessaire pour valider l'opération
 - La saisie d'une date de livraison prévisionnelle reste nécessaire
 - Pour la mise à jour des acomptes : la saisie est à la charge des gestionnaires
 - Les problèmes de lourdeur de l'application sont probablement liés au problème technique rencontré courant mai sur la plateforme technique.
 - Les retours arrière et annulations sont possibles en seulement 3 clics (Une fiche d'accompagnement sera fournie pour décrire le processus)
 - Concernant l'explication du vocabulaire : il sera procédé très prochainement à la mise en ligne d'un document donnant plus d'explication et clarifiant chaque étape.
 - Il précisera notamment que la saisie des données de programmation peut-être laissée à l'initiative de la collectivité délégataire si elle le souhaite ou partagée avec les bailleurs sociaux.

1.4 ECHANGES / QUESTIONS DIVERSES

- **LOGIOUEST**
 - L'extraction excel est très bien. Elle peut être améliorée en ajoutant dans l'extraction les données « décision » et « acompte » dans le but de coordonner avec les chiffres du bailleur.
 - Essai de Programmation de 2013 : pas de typologie exacte donc pas de possibilité de programmer.
- **AR PDL :**
 - La présentation faite interroge sur les objectifs de l'outil et sur le sens de l'expérimentation. Qu'attend-on de la saisie des opérations très en amont et quel est l'intérêt de demander des informations peu fiables qui devront être modifiées plusieurs fois entre leur première et leur dernière saisie (date de livraison prévisionnelle au stade du pré-montage) ? Par ailleurs, il est déplacé à ce stade de test de l'outil de se livrer un exercice d'interprétation des pratiques comparatives des différents utilisateurs.

- Réponse DHUP / MP : Coté technique : la phase pilote sert à caler le processus et l'organisation, pour la saisie N+2, N+3 déblocage des données envisagées
- Réponse DREAL : Le tableau présenté dans le diaporama sert à illustrer la fiabilité et la représentativité ou pas du test à fin juin. Il donne des repères. Un des intérêts de l'outil est qu'il peut servir aussi à certains gestionnaires de méthodologie de programmation.

• Nantes Métropole : 2 remarques :

- 1 – Prise en compte de l'exercice de la programmation difficile. Modifie les habitudes et les avancées acquises à ce jour.
- 2 – En l'absence d'instruction claire, seulement 2 bailleurs sociaux ont saisi les opérations, et n'ont pas pu contribuer concrètement à l'outil. Cela a bloqué les tests de fiabilité et d'utilité pour NM.
- Le coté positif de cet outil : homogénéiser les pratiques et utilise un même langage et un même outil.
- Quelle pertinence pour des agglomérations comme NM qui ont leur propre outil, plus adapté à leur pratique de programmation, plus itératif au quotidien et dont 40 à 50% des opérations sont en VEFA ?
- Le côté négatif de l'outil : lourdeur de l'outil car raisonnement à l'opération, qui ne permet pas un croisement avec les territoires imposés par le PLH.
- Demande de prolongement de la période de test.
 - Réponse DHUP / MP : le bilan sera dressé en fin d'exercice 2012. Des évolutions de l'outil SPLS sont possibles dans une certaine limite de faisabilité et d'homogénéité des pratiques de programmation. SISAL permettra aux gestionnaires de réaliser les croisements souhaités en fonction des territoires à la commune.

• Atlantique Habitations :

- L'organisme fait partie des organismes qui n'ont pas complété le SPLS, car l'outil mis en place avec NM est très performant et la double saisie rebute, notamment par manque de temps.

• Harmonie Habitat

- L'organisme a saisi les opérations : possible de faire les demandes de subventions de l'ensemble des financeurs publics ou seulement celles de l'Etat ?
- Une amélioration possible serait de faire figurer les opérations en VEFA.

• Espace CIL CG 44

- Pas de priorisation de saisie des opérations.

• SAMO

- Saisie sur le portail, opération affichée « en attente de validation », cela a provoqué la saisie en double par gestionnaire qui a ressaisi (erreur liée à l'organisation et la coordination).
 - Réponse DHUP / MP : En effet la validation du MO pour la proposition de son opération dans la programmation ne vaut pas validation de l'opération dans la programmation du gestionnaire des aides de l'Etat. C'est cette dernière validation qui permet le basculement de la demande en instruction dans Galion.
 - Le gestionnaire a créé directement les dossiers correspondant en phase d'instruction par méconnaissance du mode de fonctionnement du portail. Les demandes de programmation en doublon devront être rejetées par le gestionnaire (avec un commentaire approprié du type demande en double) afin d'assurer l'unicité des dossiers et la cohérence des demandes.
- Il existe un problème de saisie des acomptes, le portail affichant « non disponible ».
 - Réponse DHUP / MP : La saisie des acomptes est de la responsabilité des gestionnaires. Une tenue à jour de la situation des paiements pour les opérations est importante pour les bailleurs mais aussi pour les délégataires et les services de l'Etat.

• DTT de la Mayenne :

- Aucune opération n'a été saisie par les bailleurs mais elles l'ont été par le gestionnaire, dans ce cas comment les bailleurs peuvent ils voir les opérations ?
 - Réponse DHUP / MP : S'ils sont habilités, les bailleurs peuvent avoir accès aux informations.

- **Vendée Habitat :**

- Il existe un problème sur les dossiers financés qui ne sont pas affichés en statut « financé ».
 - *Réponse DHUP / MP : Le passage d'un dossier d'un statut à un autre est lié à l'avancement du processus de programmation ainsi qu'à la saisie de données clés obligatoires.(ces données seront communiquées par le PH4 fin 2012).*
- Existe-t-il une fiche navette pour consigner et remonter les problèmes ?
 - *Réponse DHUP : La DREAL transmet les problèmes remontés par les bailleurs. Pour une opération saisie, l'historique des différentes phases d'échanges est accessible dans SPLS.*
- Comment modifier des données sur un dossier validé ?
 - *Réponse DHUP / MP : Changement itératif du dossier : tant que pas de statut programmé, il est possible de modifier les données tout au long de l'instruction. Le manuel reprend cette explication.*
- Des bailleurs ont saisi sur le 44 mais les opérations ne sont pas validées.
 - *Réponse DHUP / MP : les problèmes sont liés à l'abandon de délégation du CG44 et qui n'a plus l'habilitation pour gérer la programmation. L'ensemble des opérations 2012 va être routé sur la DDT 44.*

- **Intervention de Dominique BELARGENT / USH :**

L'expérimentation menée depuis mars 2012 consiste en 2 niveaux de test : le premier sur la qualité de l'outil et le second sur la cohérence de l'outil avec les autres outils. A ce jour le résultat de l'expérimentation permet de conclure à une bonne appropriation et à un bon accueil de l'outil. L'objectif d'amélioration des pratiques de programmation est en bonne voie grâce au pilote régional. Les prochaines étapes nécessitent d'améliorer la documentation, le support et d'envisager une enquête pour la généralisation.

Pour répondre à la généralisation, il faut commencer par répondre aussi à la question « comment interfacier les outils des territoires avec le SPLS (cas de NM) ? ». Dans cette perspective, l'outil et les fonctionnalités associées de Nantes Métropole peuvent-ils contribuer à l'évolution du SPLS ?

Concernant l'exploitation de l'information, il conviendra de mieux appréhender le processus de décision et de mise en exploitation des données saisies en amont.

- *Réponse DHUP Hélène DADOU : L'outil de Nantes Métropole semble effectivement plus adapté à la méthode de programmation de la communauté. Il est nécessaire de mener l'expérimentation sur l'année complète pour la région PDL. Il convient maintenant de cerner les fonctionnalités dont les agglomérations ont besoin afin de faire évoluer l'outil SPLS. Dans ce contexte la DREAL et la DHUP proposent d'évaluer les écarts entre les deux outils : celui de Nantes Métropole et le SPLS.*
-
- *Réponse Nantes Métropole : Nantes Métropole a contribué à l'expérimentation de façon active et les évolutions techniques ont été prises en compte. Cependant l'outil repositionne l'exercice de programmation pour les gestionnaires, notamment en termes de gouvernance sur un territoire donné. Pour Nantes Métropole, l'outil doit contribuer au dialogue interacteurs, et non pas à de l'information remontée à l'Etat pour contrôle.*

- **Angers Loire Habitat**

- Programmation annuelle et non pluriannuelle, logique d'enveloppe difficile à supporter et donc difficulté à se comprendre
- Déception des résultats car exploitation trop tournée sur les atteintes des objectifs
- « Champs obligatoires » non connus car ils n'apparaissent pas dans une couleur différentes ou ils ne sont pas signalés.
- Pas un outil de programmation mais un outil d'échange d'information

- **Intervention de Claire DELPECH de l'AdcF :**

L'outil SPSL permet la formalisation de la programmation des logements sociaux : mobilisation du foncier, du contenu de l'opération. Si ce point est acquis pour certaines collectivités il ne l'est pas pour toute, à ce titre le portail remplit une mission importante en cela qu'il permet de structurer fortement cette étape indispensable dans la maîtrise des politiques de l'habitat pour les délégataires et d'être un outil de dialogue entre les bailleurs sociaux et la collectivité maître d'ouvrage.

Par ailleurs, il convient de laisser aux collectivités qui le souhaitent la totalité de la maîtrise du processus de programmation. Dans ce cas la saisie ne sera pas ouverte aux bailleurs, mais réservée à la collectivité. Il pourront néanmoins prendre connaissance des données de programmation sur leur territoire.

- **DHUP / Hélène Dadou :**

L'outil n'est pas là pour un contrôle des délégataires, ce n'est pas un outil de mesure de la performance. L'outil sert à la programmation pluri annuelle, c'est un souhait de faciliter le dialogue.

Nous poursuivons le même objectif :

Les avantages d'une préprogrammation dans un contexte budgétaire incertain, est de faciliter la programmation adaptée au financement du moment (priorisation ou augmentation).

- **Mireille EVENOT – AR HLM**

- Demande d'une mise en place d'une validation obligatoire des opérations par les MO. Le dépôt d'un dossier relève de leur responsabilité
 - *Réponse MP : l'utilité et la pertinence de cette évolution est à étudier sachant que cette fonctionnalité peut potentiellement être ajoutée dans l'outil.*

- **USH / DB :**

Le but fondamental est d'améliorer le SI sur l'économie, les caractéristiques et le financement des opérations du logement social sur le territoire.

SISAL apporte maintenant ces informations et SPLS ajoute les projets de programmation ainsi que le suivi de la mise à disposition des opérations. SISAL intègre aussi les opérations ANRU.

Les informations de programmation doivent être gérées en continu.

1.5 CONCLUSION :

- Réunion pour un deuxième RDV mi novembre
- Avancement des corrections et évolutions techniques et fonctionnelles.

2. DEUXIEME PARTIE : COMITE DE PILOTAGE

2.1 ECHANGE SUITE A LA PRESENTATION DE L'AVANCEMENT DE L'EXPERIMENTATION AUX ACTEURS DE L'HABITAT PDL

- **Hélène DADOU :**

Un certain nombre d'amélioration technique sont d'ores et déjà identifiées.

Certains éléments organisationnels sont encore à clarifier : procédure pas assez claire, besoins à exposer par écrit pour mieux expliciter les attentes : double validation, programmation pluriannuelle...

La région PDL est une région test.

Nous sommes dans l'attente à la fin du test d'un compte rendu de l'opinion des délégataires, Etat et bailleurs.

La question maintenant est de savoir si l'on élargit le test à d'autres régions en restant sur une base de volontariat (1 ou 2) ?

De préférence, le choix doit s'orienter vers des régions de taille moyenne ou petite qui sont dans une logique plus tournée vers la pluriannualité de programmation.

- **Claire DELPECH :**

L'outil semble plus approprié pour les délégataires qui ont des territoires peu tendus. Il existe une crainte réelle de dépossession de l'étape clé de la programmation. Cette crainte est un frein aujourd'hui pour les grands délégataires.

- **Mireille EVENOT :**

L'appropriation et le succès dépendent plus des manières de travailler (administrée et/ou collaborative) que du marché.

- **Hélène DADOU :**

Les départements de Maine et Loire, qui est doté d'un PDH, et celui de la Vendée qui n'a pas de PDH encore mais qui est en cours d'élaboration, sont les départements qui se sont le plus appropriés l'outil de suivi de la programmation.

- **Mireille EVENOT :**

On ne peut pas en tirer de conclusion. Le contexte de production et le niveau (bas) de la dotation de l'Etat en 2012 impacte fortement les pratiques. La donne aurait été très différente l'année dernière car les contraintes étaient moins fortes.

Dans le champ de l'expérimentation, il est important d'être prudent, et de ne pas sur-interpréter les premiers résultats.

- **Hélène DADOU :**

L'Etat central a besoin de montrer aux autorités financières que les besoins sont là. L'acte de la programmation, permet de leur montrer qu'il n'est pas possible d'annuler le financement car il y a consommation.

- **Dominique BELARGENT / USH :**

La présentation d'Arnaud HERVE a permis de montrer l'ampleur de l'expérimentation. Cependant une crainte subsiste, celle du sentiment de dépossession de la programmation.

- **Claire DELPECH :**

La phase de préprogrammation est très stratégique et sensible. La non ingérence de l'Etat dans ce processus doit être mis en exergue dans les présentations.

- **Dominique BELARGENT / USH ;**

Au départ le projet avait pour objectif l'enrichissement de l'information locale. Aujourd'hui il est nécessaire de mettre davantage en valeur les avantages au regard des contraintes. Avantages tels que l'information locale, le reporting et les données à partir de SISAL, l'amélioration du débat local...

Le projet doit souligner de façon plus prononcé en quoi le SI est utile aux acteurs locaux.

- **Yann LUDMANN / DHUP DSI:**

L'élargissement de l'expérimentation permettrait de confirmer ou infirmer les phénomènes de rejet.

- **Mireille EVENOT :**

Le projet peut permettre de proposer une offre de service aux collectivités qui n'ont pas d'outil, ainsi qu'à celles (différentes ou pas des premières) qui ont à progresser dans l'exercice de programmation et dans le dialogue avec les bailleurs.

- **DHUP DSI :**

L'outil est un vecteur structurant rendant service.

2.2 INFORMATION DE L'USH SUR LE LANCEMENT D'UNE DEMARCHE D'EVALUATION DU PORTAIL SPLS AUPRES DES BAILLEURS

- **USH + USH PDL :**

L'USH informe le comité de pilotage sur son souhait de lancer une démarche d'évaluation auprès des bailleurs (2 par départements), DREAL, 3 délégataires).

Quel calendrier l'USH peut-elle envisager pour cette évaluation ? le but étant d'évaluer les processus internes et d'établir un dialogue avec les acteurs quant aux objectifs et attentes vis-à-vis de l'outil.

L'USH propose le 15 novembre pour un point d'étape :

- **DHUP :**

L'avis des bailleurs doit arriver après la fermeture de SISAL le 14 janvier 2013. La fin d'exécution est très importante.

La DHUP est d'accord avec le principe d'évaluation, en ce qui concerne le calendrier, il serait préférable d'attendre la fin de l'exercice pour commencer l'évaluation soit fin novembre, mi décembre 2012.

La DHUP précise qu'en septembre avec l'élargissement de l'expérimentation, il sera possible d'identifier l'étape associée aux travaux de programmation pour 2013. Etape qui n'a pas eu lieu cette année et dans l'expérimentation en cours qui a débuté en mars 2012.

- **DREAL PDL :**

Concernant les pratiques de programmation, un réseau a été mis en place avec les différents gestionnaires de la région, délégataire ou pas, et services de l'Etat mis à disposition.

- **Mireille EVENOT :**

La question de la responsabilité des acteurs à chacune des étapes doit être partie intégrante du dispositif. En particulier, le bailleur est responsable de son dossier et doit le valider par un processus interne avant de le valider dans l'outil. (envisager d'ajouter les événements internes du bailleur dont notamment passage en CA effectif ou pas).

3. PROCHAINES ECHEANCES

3.1 LES ACTIONS EN COURS OU A VENIR

- **Action 1 :**
 - Intégration dans SISAL : Restitution des données de SISAL sur le portail aux acteurs de l'habitat pour validation et préfiguration des tableaux pour restitution.
- **Action 2 :**
 - Apporter les corrections techniques : opération VEFA, champ obligatoire...
- **Action 3 :**
 - Evaluation fin de gestion novembre-décembre pour livraison dont apport de l'USH
- **Action 4 :**
 - Elargissement de l'expérimentation à deux autres régions
- **Action 5 :**
 - Clarifier la phase amont afin de souligner sa valeur ajoutée.

3.2 LES GRANDS JALONS :

- **Septembre 2012 :**
 - Objectif : statuer sur les candidats à l'élargissement de l'expérimentation et préparer la généralisation
 - Comité de pilotage

Date : octobre – novembre 2012 (à définir)

Liste des participants :

 - Acuf : Olivier Landel
 - Adcf : Claire Delpech
 - Ush : Dominique Belargent, Michel Amzallag, Antoine Ferre
 - Ush pdl : Mireille Evenot
 - Dreal pdl : Vincent Demoulin, Jean Audouin
 - Dhup : Jean-Max Boyer, Mathieu Przybylski, Michèle Gadea
 - 1 ou 2 bailleurs sociaux des Pays de la Loire
 - 1 représentant d'Habsis (à confirmer)